

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 6 octobre 2022 faite via Discord de 20:30 à 23:55

Rédacteur : Luc Ronayette

Vérificateurs : les participants à la réunion

LISTE DES PARTICIPANTS

Membres du CA (avec droit de vote) :

- Claude Brisson, président ;
- Chantal Gajdos, vice-présidente ;
- Fabien Lips, trésorier ;
- Luc Ronayette, secrétaire ;
- Corentin Macquet, secrétaire adjoint ;
- Camille Lévêque, administratrice ;
- Alain Cano, administrateur ;
- Théo Barollet, président de la Ligue Rhône-Alpes ;
- Milena Boclé, présidente de la Ligue Île-de-France ;
- Robin Bacardatz, vice-président de la Ligue de Go en Ligne ;
- Alexis Gouzin, vice-président Ligue de l'Ouest ;
- Jean-Yves Papazoglou, vice-président de la Ligue Sud-Ouest (jusqu'à 20:59 et l'arrivée d'Yves Clair)
- Yves Clair, président de la Ligue du Sud-Ouest (à partir de 20:59) ;
- Albert Fenech, président de la Ligue de l'Est (à partir de 21:45) ;

Procurations :

- Jean-Paul Gaschignard, administrateur → Alain Cano ;
- Jean-Pierre Lalo, président de la Ligue de Normandie → Milena Boclé.

Membres du CA ne participant pas à la réunion et n'ayant pas donné de procuration :

- Sophie Pagès, administratrice ;
- Jean Allard, président de la Ligue Méditerranée ;
- Patrice Doussot, président de la Ligue du Centre.

La Ligue du Grand Nord est toujours en déshérence et n'est toujours pas représentée aux réunions de CA...

Membres du CA élargi (sans droit de vote) :

- Sylvain Ravera, responsable échelle de niveau ;
- Lucas Neiryck, président du club de Paris Jussieu ;
- Roland Carbonnel, directeur du Congrès National et du Congrès National Jeunes ;
- Dominique Cornuejols, trésorière du club de Grenoble ;
- Léo Battin, responsable échelle de niveau
- Loïc Lefevbre, administrateur de la Ligue Rhône-Alpes ;
- Clément Béni, directeur de publication de la Revue Française de Go.
- Jean-Yves Papazoglou, responsable organisation EGC 2024

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

1. Décompte des voix présentes ou représentées
2. Approbation des derniers CR des précédentes réunions
3. Approbation de l'ordre du jour de la présente réunion
4. Bilan du Congrès National 2022
5. Point sur le Congrès Jeunes 2022
6. Point sur le stage fédéral 2023
7. Point sur l' EGC 2024
8. Point sur l'algorithme de l'échelle de niveau
9. Définition de niveaux de compétition officiels selon niveau à l'échelle
10. Présentation et vote des propositions de modifications de règlements de compétitions fédérales
11. Proposition de la Ligue de Go en Ligne pour les retransmissions de compétitions FFG
12. Inscriptions à la Coupe Maitre Lim 2022
13. Définition de la procédure de gestion des licenciés qui sont en plus membres d'un autre club
14. Point sur les formations fédérales
15. Point sur la visibilité des pages des joueurs sur le site suite aux décisions du dernier CA
16. Questions diverses

1) Décompte des voix présentes ou représentées

À 20:30 à l'ouverture de la réunion 12 membres du CA sont présents et 2 ont donné procuration.
Le nombre de voix du CA présentes ou représentées est ainsi de 14.

2) Approbation des CR des précédentes réunion de CA FFG des 15/01, 17/03 et 30/06

CR du 15/01/2022 :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

CR du 17/03/2022 :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

CR du 30/06/2022 :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Les 3 derniers CR des 3 dernières réunions sont donc approuvés à l'unanimité des voix présentes ou représentées.

L'inscription en filigrane "A valider lors de la prochaine réunion" pourra être retirée.

3) Approbation de l'ordre du jour de la réunion

Deux propositions de points à ajouter à l'ordre du jour initial sont faites par le bureau :

- Proposition de la LGL à la FFG pour les retransmissions de compétitions.
- Inscriptions à la Coupe Maître Lim 2022

Approbation de l'ordre du jour modifié avec les deux points ci-dessus :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	14
CONTRE	0
ABSTENTION	0

L'ordre du jour modifié est approuvé et il est décidé de traiter les deux points ajoutés en points 11 et 12.

4) Bilan du Congrès National 2022

Le bilan du congrès a été rédigé par Roland Carbonnel directeur du séjour salarié (**voir ANNEXE 1**) mais comme il n'a été transmis aux membres du CA que 24 h avant la réunion, tous les participants n'ont pas eu le temps de le lire.

Roland en fait un résumé avec l'appui ponctuel de Chantal.

Camille fait remarquer que la baisse de fréquentation de la deuxième semaine en raison de la concurrence avec l'EGC est cette année peut-être un faux problème car il y a eu au final assez peu de français qui ont participé à l'EGC cette année. Concernant le poste de responsable pédagogie, elle fait également remarquer qu'il n'est pas forcément nécessaire d'être un joueur fort pour être responsable pédagogie et qu'il vaut sans doute mieux avoir un bon manager d'équipe qui sache ce qu'est de faire de la pédagogie plutôt qu'un pédagogue fort mais pas forcément bon coordinateur. Roland répond que dans le bilan qu'il a rédigé il y a en annexe un lien qui pointe vers un e-mail de Denis Karadaban, pédagogue depuis plusieurs années au stage, qui évoque justement ce sujet. Roland incite tout le monde à lire cet e-mail de Denis.

Il y a consensus sur ce point et on peut donc envisager à l'avenir d'avoir un coordinateur pédagogie qui ne soit pas forcément un joueur très fort mais qui soit plutôt un bon manager.

20:59 : Arrivée d'Yves Clair, président de la ligue Sud-Ouest. On reste toutefois à 14 voix puisqu'il remplace Jean-Yves Papazoglou, vice-président de la ligue Sud-Ouest.

Au niveau du site de Mazières, il y a un différend avec la gestionnaire du site concernant la facturation. En 2021, nous nous étions engagés à une fréquentation minimum de 100 personnes avec des pénalités à la clé en cas de fréquentation moindre. Ce point avait été renégocié pour 2022 sur la base de 80 personnes car nous savions que l'objectif de 100 serait difficile à tenir. Prétextant que le devis était établi pour 100 personnes, la direction du centre a toutefois voulu nous faire payer l'intégralité du montant alors que notre fréquentation s'établissait vers 80 personnes.

Il lui a été répondu qu'il n'était pas question de payer ce surcoût dans la mesure où, certes, il y a eu moins de 100 personnes au stage mais qu'ils avaient été informés de ceci en amont et qu'ils ont pu s'organiser au niveau des approvisionnements pour les repas, des logements occupés, du ménage à faire, les consommations d'eau et d'électricité étaient en proportion et, au final, ils ont eu des frais moindres.

De plus même si la prestation était en amélioration par rapport à 2021, nous avons pu constater encore des manquements cette année.

Le différend est d'environ 7000 €, nous avons réglé la somme de 60000€ que nous pensions devoir à minima.

Pour le moment il n'y a pas eu de retour de Mazières (un email détaillé de notre position a été envoyé suite au stage), ni même de facture éditée (que nous avons réclamée), nous pouvons penser qu'on en restera là.

Au niveau de l'organisation, Chantal tient à remercier tous les intervenants bénévoles et salariés pour le bon travail effectué et elle se déclare très satisfaite de la direction du stage assumé cette année pour la première fois par un salarié, Roland Carbonnel.

A noter : l'inspection Jeunesse et Sport a été très bonne pour nous, un peu moins pour le centre qui a eu quelques critiques.

5) Point sur le Congrès Jeunes 2022

Le centre à Lans-en-Vercors géré par la OUL (Œuvre Universitaire du Loiret) dans lequel on va depuis des années nous a fait savoir cette année qu'ils avaient été préemptés par le Conseil Départemental de l'Isère (ou Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Roland ne se rappelle plus bien ce qui lui a été dit lors de sa conversation téléphonique avec le gérant du centre) qui est son principal financeur et qu'ils ne pouvaient en conséquence pas nous recevoir cette année. Il nous a été proposé 2 centres en échange : un en Vendée et un en Haute-Savoie à Combloux, les deux dépendants également de la OUL.

Une recherche de lieu a également été faite par ailleurs mais la proposition de la OUL restait le meilleur rapport qualité-prix et le centre de Haute-Savoie a été retenu en raison de sa meilleure accessibilité.

Les inscriptions à ce jour (à 3 semaines de l'évènement) sont de 14 jeunes. Roland pense qu'au final il n'y aura pas plus d'une vingtaine de stagiaires.

Avec 20 stagiaires, on peut s'attendre à un déficit de 800 à 1000 €.

21:45 : arrivée d'Albert Fenech, président de la ligue de l'Est. On passe à 15 voix.

6) Stage fédéral 2023

Claude dit rechercher depuis quelques temps avec Roland une solution de rechange pour l'an prochain par rapport à Mazières.

Il y a plusieurs pistes possibles pour le moment : une en Dordogne, une en Savoie et une en Haute-Loire mais il est encore un peu prématuré pour prendre une décision à ce stade.

Une question pourrait également se poser : faire une seule semaine de stage au lieu de deux.

Une réunion de CA dédiée à ce sujet sera organisée après les vacances de la Toussaint.

7) EGC (European Go Congress) 2024

Jean-Yves dit qu'il y a déjà 300 personnes préinscrites en seulement 2 mois grâce à une excellente communication orchestrée par Camille. Grâce à cela, il y a actuellement ~ 20 000 € sur le compte FFG dédié à l'organisation de l'EGC. Il donne l'info que la cantine de l'ENAC va être refaite en 2024 et elle sera toute neuve pour nous accueillir. La responsable communication de l'ENAC a récemment pris contact avec lui et elle envisage de faire de la pub auprès des étudiants. Grâce à un joueur de go on aura sans doute d'ici peu le soutien officiel de la mairie de Toulouse. Daniel Tosetto tient la comptabilité de l'évènement. Le site web est en pleine évolution avec une version 2 à venir. Bref, pour le moment, tout va pour le mieux.

8) Algorithme de l'échelle de niveau

Sylvain Ravera dit qu'une décision prise il y a environ 1 an pour que l'échelle FFG colle mieux à l'échelle EGF a été mise en œuvre au mois de mai dernier mais que cela a posé quelques problèmes au niveau de l'algorithme d'ajustement qui avait tendance à devenir un peu trop inflationniste pour les joueurs en dan ou en kyu fort.

Suite à ce constat, les seuils ont été modifiés en juillet dernier après avoir fait des simulations sur les échelles publiées ces 6 dernières années et depuis, hormis quelques bizarreries au niveau des joueurs 7d ou 8d cela fonctionne de manière satisfaisante. Une modification du coefficient ε d'inflation a été effectuée récemment et la dernière échelle publiée le 4 octobre dernier prend en compte toutes ces modifications.

L'équipe échelle reste vigilante sur le sujet.

Question de Luc : est-ce que la mise en œuvre de l'échelle hybride demande beaucoup de travail aux personnes en charge de l'échelle ? Réponse de Sylvain : cela ne demande qu'à cocher une case en plus lors de la génération des fichiers. Le travail supplémentaire n'est donc pas énorme. Par contre cela ne fonctionne pas encore vraiment totalement de manière efficace et cela reste perfectible.

9) Définition de niveaux de compétition selon le niveau à l'échelle

Camille Lévêque présente le sujet : à Grenoble le go est depuis récemment considéré comme un sport par la commune et, dorénavant, pour toutes les demandes de subventions, il faut donner un chiffre de joueurs qui évoluent au niveau départemental, régional, national. Du coup, il serait souhaitable qu'au niveau FFG on définisse quelque chose en ce sens.

Elle présente en séance une proposition qu'elle a préparée et qui est inspirée de ce que fait la FFE.

Voir ANNEXE 2

Il est jugé qu'il semble manquer un niveau club avant le niveau départemental. Il est par ailleurs estimé qu'il faudrait peut-être revoir les limites de classification.

Albert Fenech dit qu'il est très intéressé par ce sujet car au niveau de Strasbourg le go est, comme à Grenoble, aussi considéré comme un sport.

Il est décidé que Camille procèdera à une mise à jour de son document selon les remarques formulées durant la réunion et que la mise au point de ce dernier sera finalisée par échanges de mail au sein du CA. Lucas dit qu'il est également intéressé et propose de participer également à la réflexion en même temps que le CA.

10) Présentation et vote des propositions de modifications de règlements des compétitions fédérales

Fabien Lips a présenté ces propositions de modifications dans un mail très complet envoyé au CA élargi de la FFG le 29 septembre dernier. **Voir ANNEXE 3**

Voici en résumé les différents points soumis au vote du CA :

- 1) Coupe Maître Lim : suppression de l'obligation faite aux joueurs de première division d'avoir été licenciés dans le club de leur équipe "au plus tard le 31 août de l'année en cours". De nombreuses équipes sont potentiellement concernées par cette règle très restrictive
- 2) Précisions quant aux tirages de divers championnats ; le "système suisse avec top-group" serait recommandé pour les championnats comportant d'importants écarts de niveau : féminin, pairgo et clubs
- 3) Ajout de la possibilité d'utiliser le temps Fischer lors des différents championnats
- 4) Suppression de la date limite de qualification à l'échelle pour le championnat de France amateur ou les championnats de ligue
- 5) Remplacement des mentions "licenciés de l'année en cours" par "joueurs ayant une licence FFG en cours de validité"

Les propositions 2,3,4,5 ne posent aucun problème et il est décidé de faire un vote global sur ces 4 sujets :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	15
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Les 4 dernières propositions sont donc adoptées à l'unanimité.

La proposition 1 au sujet de la coupe Maître Lim fait l'objet d'un très long débat dont les échanges ne sont pas retranscrits dans ce CR.

Vote sur la proposition 1 de modification du règlement de la Coupe Maître Lim de supprimer la mention de date de prise de licence antérieure au 31 août de l'année en cours pour les équipes de la division 1 :

Expression du vote	Nombre de voix
POUR	7
CONTRE	4
ABSTENTION	4

Il est donc décidé de supprimer du règlement cette mention de date de licence dès l'édition de cette année.

Il est par ailleurs décidé de créer un groupe de réflexion sur le sujet de la Coupe Lim afin de faire évoluer son concept pour 2023.

11) Proposition de la LGL à la FFG pour les retransmissions de compétitions

Claude présente le contexte : la retransmission des compétitions est une grosse contrainte et il y a très peu de personnes actuellement capables d'assumer à la fois les commentaires et les retransmissions et il faut souvent au commentateur l'assistance d'une personne maîtrisant la technique. La FFG a demandé à la LGL (Ligue de Go en Ligne) qui compte quelques spécialistes de la chose de se pencher sur le sujet.

Robin évoque la proposition de la LGL de prendre en charge ces retransmissions et propose au CA la lecture d'un document qui a été transmis au bureau FFG 48 h avant la réunion. **Voir ANNEXE 4**

La conclusion de ce document est la suivante : il est important de rémunérer les commentateurs mais il faudrait également pour que cela fonctionne envisager de rémunérer également les techniciens qui font le travail de préparation et de retransmission.

Dans l'immédiat, en raison de la perspective proche de l'évènement, il est décidé d'allouer un budget de 500 € à la retransmission du championnat de France amateur avec Lucas et In-Seong qui feront les commentaires.

12) Inscription Coupe Maitre Lim 2022

Dominique Cornuejols, trésorière du club de Grenoble, demande et obtient la parole pour exprimer que la formule décidée cette année pour le groupe 2 dite du "premier inscrit, premier servi" est surprenante et est incompréhensible pour un championnat qui doit normalement être basé sur une sélection par niveau.

Fabien répond que ce choix de procéder provient de discussions menées en amont au sein du groupe de travail sur les compétitions et que même si cela est discutable, maintenant que la décision de faire ainsi a été prise il ne saurait être question de revenir dessus.

Dominique précise qu'auparavant il y avait les sélections régionales faites pour déterminer qui pouvait participer ou non et que maintenant, avec ce nouveau règlement, c'est un peu n'importe quoi lorsque le club organisateur est obligé de limiter le nombre d'équipe participantes pour des raisons de place.

Elle dit que Grenoble est un club de 126 licenciés qui peut potentiellement présenter 4 équipes de niveau dan et qu'en l'état il n'y aura qu'une seule équipe de Grenoble alors qu'un petit club lambda de 4 personnes de niveau faible kyu s'étant inscrit dans les premiers pourrait participer.

Elle ajoute qu'à ce jour en additionnant les licenciés de plusieurs clubs parisiens tels que COP, Antony, Aligre et Jussieu on arrive à un total de 118 licenciés et pourtant, ils peuvent potentiellement présenter 4 équipes alors qu'avec un nombre de licenciés supérieur Grenoble ne peut en présenter qu'une.

Elle dit qu'il semble manquer soit une sélection par niveau soit une sélection au prorata du nombre de licenciés.

Pour finir, elle demande pour cette année (et à minima) que l'équipe de la section jeunes du club (donc des licenciés 38GJ) puisse participer en division 2.

Après discussion, il est acté que l'équipe Grenoble 1 jouera dans la division 1 et que l'équipe Grenoble Jeunes pourra jouer dans la division 2.

Quant aux équipes Grenoble 2 et Grenoble 3 elles pourront participer selon les places disponibles.

13) Définition de la procédure de gestion des licenciés qui sont en plus membres d'un autre club

Claude souhaitait évoquer ce sujet qui peut concerner plusieurs dizaines de personnes mais il dit que faute de temps il n'a pas pu préparer quoi que ce soit sur le sujet et cela sera abordé lors de la prochaine réunion.

14) Point sur les formations fédérales

Alain dit que ce point n'a pas encore été suffisamment développé avec les différentes personnes impliquées évoquées lors du précédent CA pour pouvoir être présenté maintenant. Il sera donc remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

15) Point sur la visibilité des pages des joueurs sur le site FFG suite aux décisions de la dernière réunion de CA

Claude statue sur les décisions prises au dernier CA à ce sujet :

- les pages des joueurs ne sont plus indexées par les robots, comme demandé
- les pages des joueurs non licenciés ne sont pas encore visibles, car cela implique quelques modifications dans le code et un mail général aux anciens licenciés pour les prévenir et leur dire qu'ils ont l'option de ne pas redevenir visibles.

16) Questions diverses

Aucune question diverse n'est proposée.

On clôt la réunion à 23:55.

ANNEXE 1 : Bilan du Congrès National de Go 2022 rédigé par Roland Carbonnel

Sommaire

Reprise du projet 2022

- Négociations avec le centre de vacances
- Préparation

Le Congrès 2022

- Fréquentation
- Budget du stage
- L'équipe
- Relation avec le centre de vacances
- Organisation matériel
- Inscriptions
- Pédagogie
- Animations et activités
- Séjour Ados
- La buvette
- Retour des différents acteurs

Annexes

- Sondage de satisfaction des participantsMail de Denis Karadaban
- Mail au centre de Mazières
- Planning Congrès semaine 1 et 2Livret stagiaires

1. Reprise du projet 2022

Claude a proposé à Roland de reprendre la direction du stage comme salarié secondé par Chantal pour la trésorerie et les inscriptions et la gestion du site Web.

a) Négociations avec le centre de vacances

Claude et Roland négocient avec Mazières.

Mazieres nous propose alors deux formules : gestion libre ou pension complète.

Au vu des devis, il semble évident que Mazières préférerait nous voir opter pour la gestion libre. Cela nous sera confirmé par la gestionnaire, nous apprendrons sur place que Mazieres n'assurera plus la restauration à partir de 2023.

Nous envisageons alors les deux solutions et proposons deux projets budgétés au CA, un en gestion libre, avec l'embauche de personnel ou l'appel à un prestataire pour la restauration, dans l'optique d'avoir un meilleur service et un budget équilibré et potentiellement bénéficiaire, l'autre en pension complète.

Le conseil d'administration de la FFG opte pour la formule pension complète souhaitant limiter les risques d'une organisation en gestion libre pour laquelle la FFG n'a aucune expérience sans compter les questions comptables relatives à la TVA - beaucoup de responsabilités supplémentaires qui peuvent être lourdes à gérer

pour une association.

Après plusieurs rounds de négociation, nous nous trouvons dans l'impasse. Nous obtenons la promesse d'une amélioration de la qualité du service et de la restauration, mais nous n'obtenons rien de significatif en termes de réduction des tarifs.

Le budget ne nous semble alors pas tenable, il manque environ 5000€ pour être à l'équilibre. Claude retourne faire un dernier round de pression en sa qualité de président pour obtenir une dernière réduction. Mazières va lâcher quelques miettes en termes de tarifs et gratuités, avec souvent en parallèle une baisse de qualité. Ces diverses réductions nous permettent de récupérer environ 2500 euros.

Dès ce moment nous savons que nous serons déficitaire si nous n'atteignons pas 100 personnes mais n'ayant pas de solution alternative nous avons décidé d'accepter. Le reliquat de l'année dernière environ 5000€ nous permet de maintenir la tenue de l'événement, malgré ce contexte budgétaire, avec accord du Bureau. Le budget prévisionnel, la constitution et le fonctionnement de l'équipe sont revus en fonction.

La FFG se charge de la communication du stage et du recrutement de l'équipe pédagogique en collaboration avec Roland, en contrepartie on diminue le temps de travail et la rémunération du directeur.

b) Préparation

- En amont du stage, Chantal, Marie et Roland mettent en place les outils de gestion de communication, prépare les dossiers administratifs nécessaires à la tenue de l'événement.
- Pédagogie : Le bureau, Roland puis Inseong se sont chargés du recrutement. Il s'est avéré laborieux pour plusieurs raisons :
 - L'absence de pros asiatique en raison de la pandémie ;
 - La difficulté de trouver un coordinateur pédagogique (rémunération insuffisante pour certains, ou personne non disponible, ou non intéressé) ;
 - Difficultés à trouver des pédagogues disponibles en particulier en deuxième semaine, concurrence de Pandanet et du congrès européen, insuffisance de la rémunération.
- La tarification et le site web sont mis à jour et les inscriptions sont finalement ouvertes fin avril.
- La communication à été tardive en raison de la difficulté à recruter l'équipe pédagogique, cela à sans doute était préjudiciable à la fréquentation.
- Un livret de stage est créé par Inseong et Roland. Chantal se charge de la mise en page et de l'impression. (lien livret).
- Relation avec Mazières : peu de disponibilité de la gestionnaire comme lors de l'édition précédente mais nous sommes écoutés en ce qui concerne la pension, les menus nous sont communiqués avant le début du congrès.
- Matériel : Marie et Roland ont fourni l'essentiel du matériel pour le bar, la déco, l'espace jeu (frigo, vaisselle, robot, machine à café, éclairage, rallonge, déguisements ...).
- Un compte à été ouvert chez Sogexia pour permettre à Roland d'avoir un moyen de paiement (CB) pour régler les dépenses relatives au congrès.
- Courses : Cette année nous avons renouvelé le partenariat avec la régie de boisson Molinié et ouvert un compte en amont chez Intermarché. afin d'avoir un meilleur prix et une facturation en fin d'évènement. En raison de dysfonctionnements chez Inter, le compte n'était pas accessible à notre arrivée, cela nous a obligé à régler directement nos achats, et fait perdre beaucoup de temps. Nous sommes toujours en attente après relance de la facture d'Intermarché. Nous avons demandé au directeur de faire un geste commercial.

- Des tapas maison et des pique-niques améliorés sont préparés par le directeur pour assurer le pot d'accueil, le cinquième repas ainsi que le repas du jeudi soir et du vendredi midi pour l'équipe. Roland offre les produits de sa cuisine pas de frais pour la FFG.

2. Le Congrès 2022

a) Fréquentation

La fréquentation a été moins bonne que pour l'édition 2022 avec une moyenne d'environ 80 personnes. Et une baisse notable sur la seconde semaine (concurrence du congrès européen).

Au total sur l'ensemble des deux semaines nous avons comptabilisé 135 participants (staff et accompagnateurs compris) dont 130 stagiaires pour la pédagogie et une dizaine d'accompagnateurs. 13 jeunes se sont inscrits au groupe ados (compté dans les stagiaires). La fréquentation a été moindre la deuxième semaine.

Estimation approximative (moyenne)	Semaine 1	Semaine 2
Effectif tout compris	90	79
Stagiaires	69	62
Accompagnateurs	6	3

(une dizaine de personnes n'ont ni mangé ni dormi sur place).

b) Budget du stage

Ce budget est encore dans l'attente d'une réponse du centre de vacances concernant le montant de sa facture (voir point 4). Budget établi par Chantal.

Le manque de fréquentation induit un budget très déficitaire cette année. A noter que nous avons gardé en réserve une partie des bénéfices de 2021 (5661€) qui viendront réduire ce déficit.

Le montant de la part dédiée à l'organisation varie de 94 à 148€ par stagiaire (29€ pour les tarifs réduits) pour une semaine. C'est très peu pour rentabiliser le stage mais nous n'avons pas voulu une augmentation excessive des tarifs afin de ne pas pénaliser la fréquentation. Il y a deux points assumés qui alourdissent encore la facture : l'accueil des jeunes et la mise en place d'un tarif réduit.

Les repas sont chers à Mazières et cela nous impacte lourdement au niveau des tarifs proposés. Nous avons une offre pour que les participants se fassent la cuisine mais cela reste du bricolage car le centre n'est pas adapté (idem pour le camping).

Dépenses		Recettes	
Hébergement		Inscriptions	
Frais hébergement	60 000 €	Inscriptions	66 244 €

Sous-total	60 000 €	divers (arrhes, reliquat 2021)	278,1
		frais bancaires	-143,81
Rémunérations		sub Fanfan	1 446 €
Rémunérations groupe Ados	647 €	Sous-total	67 824 €
Rémunérations pédagogiques	6 871 €		
rémunération directeur	5 919 €		
Adjoint orga CEE (adjoint jeunes)	1 731 €		
Buvette	0 €		
Sous-total	15 168 €		
Transport			
Transport	1 442 €		
Sous-total	1 442 €		
Divers			
Livret stagiaires	198 €		
Accueil équipe avant le stage	150 €		
Divers	273 €		
frais sogexia	30 €		
Sous-total	652 €		
		Bar	
Bar		Recettes	5 672 €
Fond	3 779 €	rachat (Jabron)	130
Sous-total	3 779 €	Sous-total	5 802 €
Total	81 041 €	Total	73 626 €
		Résultat	-7 415 €

c) L'équipe

Voici une idée de la répartition de l'équipe du stage qu'ils soient des bénévoles ou des salariés (tous les postes ne sont pas à plein temps).

Effectifs	Semaine 1	Semaine 2
Bénévoles orga, animations, tirage...	2	2
direction salarié	2	2

Pédagogues	7+ Tanguy	5
Encadrement ados	2	2
Staff buvette	3	2
Total	17	13

La présence sur le site dès le jeudi d'une bonne partie de l'équipe a permis de créer une bonne cohésion d'équipe et une bonne préparation avant l'arrivée des stagiaires. Le repas au restaurant le vendredi soir est un bon facteur pour la cohésion d'équipe.

Néanmoins l'arrivée le samedi du coordinateur pédagogique et de certains pédagogues n'a pas permis la mise en place de réunion de coordination entre l'équipe pédagogique et le reste du staff avant l'arrivée des stagiaires, cela entraînera des dysfonctionnements et parfois des problèmes de communication. Une fois les stagiaires présents sur site il est très compliqué de trouver un créneau de disponibilité, ou tous les intervenants puissent être présents.

Du côté des participants, il y a eu une bonne implication pour les tâches bénévoles ponctuelles. Nous n'avons pas nommé de responsable photo attiré sur les deux semaines, c'est à revoir pour les prochaines éditions.

d) Relation avec le centre de vacances

Sur place, les relations avec la gérante ont été bien plus souples que l'année dernière, pas ou peu de réflexion sur les nuisances sonores et bien plus à l'écoute de nos besoins.

De manière générale, on sent que la maintenance du site n'est toujours pas à niveau suite aux longs mois de fermeture dus à la pandémie et le manque de personnel.

Surtout en début de stage et début de deuxième semaine, les quantités de la restauration ont laissé à désirer (les derniers arrivés n'avaient plus assez : menus de substitution). Néanmoins la qualité était en nette amélioration par rapport à l'édition 2021.

Faute de personnel, le ménage est aussi réduit et aléatoire, certains espaces n'étaient pas en état de nous recevoir à notre arrivée (préau) nous avons dû les nettoyer comme pour la grande salle. Il n'y a pas eu de souci particulier avec les membres du personnel de Mazières.

Il est clair que le centre essaie de réduire ses coûts mais cela va au-delà du fait que nous soyons moins nombreux que prévus. Dans sa fonction de directeur Roland a fait tampon avec la gestionnaire de Mazières pour que le conflit ne se répercute pas sur la qualité de la prestation et dénature la tenue du stage.

Le centre nous présente le montant de sa facture en début de deuxième semaine et nous réclame l'intégralité du devis pour 100 personnes ce qui pour nous ne correspond pas à l'accord passé. Cependant le devis que nous avons signé manque de précision.

Roland demande une réduction en rapport aux prestations non fournies et la possibilité de voir le propriétaire du centre pour négocier. Camille la gestionnaire ne nous a pas permis de rencontrer les propriétaires et nous propose une réduction de 4000€. Roland lui réaffirme que la réduction n'est pas suffisante, elle ne prend même pas en compte la totalité du montant des fournitures alimentaires non dépensées.

Après accord avec le bureau nous versons 60000€ à Mazières pour preuve de notre bonne foi en attendant la résolution du litige.

La semaine suivant la clôture du stage Roland écrit un courrier complété et validé par le bureau pour trouver une solution de sortie du conflit et nous protéger en cas de litiges. Le courriel est envoyé par Chantal en sa qualité de vice-présidente avec accusé de réception. A ce jour nous n'avons pas de réponse du centre de Mazières et toujours pas de facture. ([Mail au centre de Mazières](#))

e) Organisation matériel

Une bonne partie du staff est arrivée en amont le jeudi avant l'ouverture afin de préparer lesite :

- Visite du site avec la gérante, installation de l'équipe,
- Mise en place des différents espaces,
- Test du matériel bureautique,
- Inventaire matériel de go, nettoyage,
- Montage de la buvette, courses.
- Déco, affichages,
- Réunion de préparation et coordination.

Les tâches ont été partagées entre toute l'équipe et tout le monde à mis la main à la pâte. Nous avons décidé cette année de ne pas louer d'utilitaire pour diminuer les coûts. Lesnavettes ont été assurées par les salariés et les bénévoles. Les avenants nécessairespour les contrats d'assurance des véhicules ont été fait avant le début du stage.

A la clôture, le rangement du site s'est déroulé dans de bonnes conditions, aidé des stagiaires. Néanmoins il est très compliqué de boucler le rangement avant le milieu d'après -midi.

En fonction de leur éloignement il peut être judicieux de permettre aux organisateurs et bénévoles de dormir sur le site du stage. La fatigue rend hasardeuse de long trajet en voiture. Et cela permettra un vrai débriefing de l'équipeen fin d'évènement.

En raison du conflit avec Mazières nous avons avec l'aide de bénévoles déménagé le matériel du stage chez le père de Roland qui habite à proximité (1h30 heure de route de Mazières).

f) Inscriptions

La gestion des inscriptions sur place à était moins lourde qu'en 2021 car mieux préparéeen amont. Le paiement anticipé par Helloasso a été un véritable plus. Nous avons eumoins de problème de réseau et la majorité des paiements à pu être effectué par CB oupar Helloasso. Nous avons eu moins de virements, ce qui facilite le traitement comptable. En ce qui concerne les arrhes, il semble nécessaire de définir les critères deremboursements, pour éviter les annulations de dernières minutes.

En raison de la baisse de fréquentation, et pour pouvoir être en position de faire baisser la facture de Mazière, nous n'avons pas demandé l'ouverture d'un logement collectif supplémentaire ce qui nous à obligé à remplir les logements collectifs.

Nous avons logé la majorité des bénévoles et du staff dans les chambres de moniteur qui ne sont pas "vendables" (pas de fenêtre ouvrant sur l'extérieur).

La répartition dans les chambres individuelles n'a pas cette année posé de problèmes.

Pour des raisons d'hygiène, cette année, nous avons pris en charge la location des draps pour tous les participants. Cette gestion s'est avérée fastidieuse, la gestionnaire du site ne nous a pas fourni le nombre de sets de drap demandé ce qui a causé des retards d'installations pour certains stagiaires et de grosses pertes de temps pour notre staff.

Nous avons pu proposer aux Ados et membres du staff la possibilité de laver leur linge.

En ce qui concerne la coordination des inscriptions et de la pédagogie, nous avons pu améliorer le processus. **Il y a eu toutefois quelques ratés car il y a beaucoup d'arrivée et de départ en cours de séjour et cela rend difficile l'équilibrage des groupes. Il faudra réfléchir à un système où les inscrits à la semaine ne changent pas de groupe.**

g) Pédagogie

Compte-tenu du contexte de pandémie toujours à l'œuvre en Asie, nous n'avons pas pu avoir la participation de pros asiatiques.

Nous avons toutefois engagé Inseong pour coordonner la pédagogie et Lukas Kramer en plus de nos pédagogues habituels. A noter deux nouveaux venus : Guillaume Ougier et Robin Bonjean. Nous pouvons une fois de plus remercier l'investissement de François Mizessyn pour le groupe des débutants.

Un certain nombre de pédagogues pour diverses raisons n'ont pu être présents sur les deux semaines. Cela nous a obligé à engager une équipe plus importante.

Des raisons de force majeure ont contraint François et Lukas à nous quitter en début de seconde semaine. Pour pallier le manque de pédagogues nous avons embauché César Lextraire sur la deuxième semaine et Grégoire Thomazeau (animateur ados) à compléter l'équipe en fonction des besoins.

Les cours du matin et les commentaires de l'après-midi ont été appréciés, tout comme le fait de changer de pédagogue. Même retour positif pour les cours magistraux et les activités pédagogiques annexes.

A noter un engouement pour les cours d'Inseong : les cours en soirée ont été très appréciés ainsi que sa disponibilité en soirée pour jouer des parties avec les joueurs forts.

Par contre la fonction de coordination et de préparation de l'équipe pédagogique n'a globalement pas été assurée : peu de réunions de préparation et de coordination et des difficultés dues à la barrière de la langue. Cela a entraîné des frustrations pour une partie de l'équipe pédagogique et des problèmes de mise en place et de transmission d'informations entre l'équipe pédagogique et le reste du staff. L'investissement global de l'équipe a permis que ces dysfonctionnements ne nuisent pas au déroulement du stage.

Voir en annexe le mail de Denis Karadaban qui nous rends compte de ses retours et impressions par rapport aux difficultés rencontrées.

[Mail de Denis Karadaban](#)

Au total, 120 joueurs ont participé au tournoi principal sur les deux semaines.

Astrid Gauthier (première semaine) et Andéol Evain (deuxième semaine) ont assuré le tirage à titre bénévole. Pour les tournois, nous avons pu offrir des lots: revues FFG et des cours individuels proposés par les pédagogues volontaires, et une boisson gratuite aux bar. Il serait bien d'avoir un budget minimal pour les prochaines éditions..

f) Animations et activités

Nous avons cette année essayé de développer la convivialité du stage, en particulier de l'espace buvette en proposant un apéro d'accueil, des tapas certains soirs, des boissons ludiques, un cinquième repas pour les noctambules, un aménagement de l'espace adapté, mobilier de jardin, éclairage, musique.

Des affichages visibles et redondants ont été mis en place pour la sensibilisation aux tournois ou activités.

Les tournois annexes se sont déroulés en parallèle sur la semaine. Les délais de clôture des différents tournois on mieux était respectés en deuxième semaine après ajustement.

Les animations ont été mises en place par l'équipe de direction et l'équipe pédagogique :

- Des tournois parallèles ont été proposés (coinche, Pairgo, blitz, tournoi d'échecs, pétanque, Poker),
- des simultanés,
- Un Karaoke acoustique.
- Dennis Feldman à conduit trois ateliers à partir de son Bestiaire, un bon retour des participants.
- un Goathlon à était organisé en première et seconde semaine,
- Un tournoi de go avec des positions fixes à était mis en place en seconde semaine,
- Un Go Cache pas chache avec les pédagogues en acteurs.
- En raison de la chaleur, plusieurs cours magistraux ont eu lieu en soirée.

[Planning Congrès semaine 1 et 2](#)

Suite aux contacts pris l'année dernière, une animation Initiation Go à été mise en place par Jean-Paul Gaschignard le mardi 12 à 17h00 dans un café jeu de Cahors, deux stagiaires l'on accompagner pour assurer les initiations. Le succès à était au rendez-vous un public nombreux et intéressé, la dépêche le journal local à envoyer un stagiaire pour couvrir l'événement.

Toutes les animations ont globalement bien fonctionné.

Toutefois, le manque de concertation entre l'équipe pédagogique et le reste du staff a pu entraîner des dysfonctionnements mineurs et parfois des tensions. La mise en place de réunions de coordination et de préparation, après le départ du coordinateur pédagogique en début de deuxième semaine, a permis d'améliorer la communication et le fonctionnement .

Les deux soirées au domaine viticole du Calassou ont été très appréciées par les participants avec visite du vignoble, dégustation de la production et repas champêtre (respectivement 20 personnes en semaine 1 et une dizaine en semaine 2).

g) Séjour Ados

La fréquentation du séjour ados a été en rapport avec la fréquentation du dernier CNJ seulement une douzaine de participants.

Le séjour ados engendre un surcoût assumé par la FFG pour favoriser la venue des jeunes. Pour compenser en partie ce surcoût, nous avons demandé aux animateurs d'assurer des créneaux bar et diverses autres tâches et Grégoire Thomazeau à assurer des créneaux de pédagogie en deuxième semaine. Pour le directeur et son adjoint, ils assurent essentiellement la régulation et la coordination.

Le groupe était encadré par 4 personnes (un directeur, un adjoint et deux animateurs) et un bungalow lui était exclusivement réservé.

En raison d'un empêchement personnel, notre animateur Salim Kassama n'a pu arriver que le mardi 12 juillet.

Nous avons fait le choix de l'embaucher malgré cette prise tardive de poste en raison de la qualité de son travail et de la relation déjà établie avec les jeunes. Cela a entraîné des modifications de planning et la nécessité d'accompagner Grégoire Thomazeau dans l'encadrement du groupe, fonction réservée au directeur et à son adjoint.

Il n'y a pas eu de souci comme l'année dernière (nous avons eu un groupe modèle) mais cela reste compliqué de faire cohabiter un groupe de jeunes sur un stage adultes à l'esprit festif. En effet, les différentes règles imposées ne sont pas toujours simples à faire respecter aux jeunes (respect des horaires de coucher, espaces interdits tel que la buvette...) et aux anciens (espaces fumeurs et non-fumeurs). Cette année nous avons consacré un espace non fumeur en extérieur pour les parties officielles.

Comme l'année dernière nous avons eu droit à une inspection jeunesse et sport, le centre de Mazière étant dans leur collimateur. Il y a eu plusieurs réflexions de l'inspecteur concernant le prix et la qualité de la pension.

En ce qui nous concerne aucune remarque particulière sauf la demande de la copie du certificat de vaccination de tous les intervenants, pédagogues compris.

L'ouverture du congrès aux ados est intéressante mais il faudra mesurer si elle n'est pas préjudiciable à la fréquentations du CNJ

h) La buvette

Comme l'année dernière, nous avons fait appel à la régie de boisson Molinié. Ils nous ont fourni la majorité des alcools, et prêté un barnum et deux tireuses à bière. Les courses pour les softs et l'alimentaire on était faites à intermarché à Prayssac et à Puy l'évêque en fonction des réassorts.

Cette année nous avons décidé d'embaucher une personne sur la buvette, avec pour mission la tenue du stock, et le service au bar de 21h à la fermeture (rangement mise en place pour le lendemain). Il lui été associé une équipe de trois bénévoles, plus certains créneaux assurés par les animateurs, l'adjoint de direction (polyvalent sur le stage) et le directeur en soutien si besoin.

Les créneaux bénévoles sur le bar ne dépasseraient pas trois heures et les bénévoles bénéficient d'une partie de la prise en charge de leur séjour.

Léa Zemor, embauchée sur le bar, est tombée malade dès le lundi 11, ce qui à nécessité son arrêt. Nous avons du donc la remplacer ce qui à contraint Roland et Marie à être beaucoup plus présent sur le bar et parfois moins disponible pour d'autres tâches.

La situation à pu s'améliorer avec le soutien de bénévoles supplétifs sans contrepartie. Merci à eux ! : Ropers Anaïs, Rioland Florent, Rabasse Mael, Evain Andéol et Beduneau bob...

Nous avons anticipé la canicule et avons pu proposer des softs adaptés qui ont été appréciés (lassie, thé glacé, smoothie).

La baisse de fréquentation et moins de fêtards ont entraîné une recette moindre qu'en 2021, néanmoins le ratio de rentabilité se situe à 1,5 avec la prise en charge des apéros gratuits des tapas et du cinquième repas. La buvette fait environ 2000 € euros de bénéfices auxquels il faut retrancher les prises en charge des bénévoles et le coût du temps des salariés.

i) Retour des différents acteurs

Globalement le retour des principaux acteurs et participants est positif. L'arrivée dès le jeudi sur le site à été appréciée par l'équipe.

La qualité de l'accueil des stagiaires à été remarquée comme le montre les différents retours (questionnaire de satisfaction).

Les stagiaires, présents l'année dernière et les nouveaux venus ont globalement mentionné un service de restauration correct.

Concernant le ménage , comme l'année dernière plusieurs stagiaires sont venu nous informer du non passage des agents de service et d'un ménage très approximatif. Nous en avons fait mention à la gestionnaire du centre, ce qui n'a guère amélioré la qualité du service.

En ce qui concerne les stagiaires, la grille de stage semble convenir. A noter la demande de plus de propositions d'activités annexes.

Le départ de nos têtes d'affiche en début et milieu de deuxième semaine à entraîné pour certains un sentiment de frustration compréhensible. Néanmoins la proposition pédagogique est restée de même qualité que la première semaine. Et des activités et moment festifs ont été ajoutés aux plannings, ainsi que l'embauche de pédagogues supplémentaires pour compenser ces départs.

3. Annexes

[Sondage de satisfaction des participants](#)

[Mail de Denis Karadaban](#)

[Mail au centre de Mazières](#)

[Planning Congrès semaine 1 et 2](#)

ANNEXE 2 : Proposition de Camille Lévêque de définition de niveaux départemental, régional, national et international en fonction du niveau de jeu des personnes.

	A	B	C	D	E	F
1	Niveau Go	Elo	"Equivalence" Echecs		Proposition	
2						
3	Pro				Niveau International	
4						
5	8D	2900				
6	7D	2800				
7	6D	2600	100 meilleurs maitres mondiaux			
8	5D	2500	Grand Maitre International			
9	4D	2400	Maitre International			
10	3D	2300	Maitre FIDE		Niveau National	
11	2D	2200	Candidat Maitre			
12	1D	2100				
13	1K	2000	"niveau national"			
14	2K	1900			Niveau Régional	
15	3K	1800				
16	4K	1700	"très bon joueur de club"			
17	5K	1600			Niveau Départemental	
18	6K	1500				
19	7K	1400	"jouer régulier"			
20	8K	1300				
21	9K	1200				
22	10K	1100	"débutant"			
23	11K	1000				
24	12K	900				
25	13K	800				
26	14K	700				
27	15K	600				
28	16K	500				
29	17K	400				
30	18K	300				
31	19K	200				
32	20K	100				
33	30K	0				
34						

ANNEXE 3 : Mail de Fabien Lips, responsable compétitions, envoyé au CA élargi au sujet de différentes propositions de modifications de règlements de compétitions fédérales

Le 29/09/2022 à 09:45, Fabien Lips a écrit :

Bonjour tout le monde,

Voici les différentes modifications de règlements qui seront soumises au vote lors du CA du jeudi 6 octobre. Elles ont été préalablement discutées sur la liste de diffusion "reglements-championnats". J'invite toutes les personnes intéressées à s'y inscrire via <https://admin.jeudego.org/mailman3/postorius/lists/reglements-championnats.jeudego.org/>

Voici en résumé les différents points soumis au vote :

- 1) Coupe Maître Lim : suppression de l'obligation faite aux joueurs de première division d'avoir été licenciés dans le club de leur équipe "au plus tard le 31 août de l'année en cours". De nombreuses équipes sont potentiellement concernées par cette règle très restrictive
- 2) Précisions quant aux tirages de divers championnats ; le "système suisse avec top-group" serait recommandé pour les championnats comportant d'importants écarts de niveau : féminin, pairgo et clubs
- 3) Ajout de la possibilité d'utiliser le temps Fischer lors des différents championnats
- 4) Suppression de la date limite de qualification à l'échelle pour le championnat de France amateur ou les championnats de ligue
- 5) Remplacement des mentions "licenciés de l'année en cours" par "joueurs ayant une licence FFG en cours de validité"

Le détail exact des modifications soumises au vote est en fin de mail.

Il est proposé au CA que ces modifications s'appliquent immédiatement, ie dès les éditions 2022 des championnats qui n'ont pas encore eu lieu. Ce point pourrait aussi être débattu si nécessaire.

Cordialement,

Fabien Lips en tant que responsable compétitions FFG

*** Règlement du CdF des clubs :

* Partie 3-3 : remplacer les phrases "Les joueurs de première division devront avoir été licenciés dans le club de leur équipe au plus tard le 31 août de l'année en cours. Aucune dérogation ne sera accordée."
par "Les joueurs de première division doivent être licenciés dans le club de leur équipe. Aucune dérogation ne sera accordée."

*** Règlement du CdF féminin

* Remplacer "Système Suisse en n rondes (de préférence n+1 rondes pour 2n joueuses)" par "Le système recommandé est le système suisse, avec un tirage en coupé-glissé. Dans le cas d'un nombre important de participantes avec de fortes disparités de niveau, il est possible d'introduire un top-group commençant le championnat avec 1 point. Ce top-group doit être suffisamment large pour inclure toutes les participantes ayant une chance de faire un podium."

*** Règlement du CdF de pairgo

* Partie 3 : Remplacer "Le système de tournoi sera le système suisse (les paires ayant le même nombre de victoire jouant les unes contre les autres)." par "Le système recommandé est le système suisse. Dans le cas d'un nombre important de paires avec de fortes disparités de niveau, il est possible d'introduire un top-group commençant le championnat avec 1 point. Ce top-group doit être suffisamment large pour inclure toutes les paires ayant une chance de faire un podium."

Remarque : la précision sur le coupé-glissé est déjà marquée un peu plus loin dans le règlement.

*** Règlement du CdF des clubs

* Partie 3-3 : Remplacer "Les équipes s'affrontent dans un système suisse en 5 rondes. Si le nombre d'équipes est trop important, une barre MacMahon pourra être instaurée." par "Le système recommandé est le système suisse, avec un tirage en coupé-plié. Dans le cas d'un nombre important d'équipes avec de fortes disparités de niveau, il est possible d'introduire un top-group commençant le championnat avec 2 points. Ce top-group doit être suffisamment large pour inclure toutes les équipes ayant une chance de faire un podium."

Remarques techniques : le départage se faisant au nombre de victoires individuelles plutôt qu'au SOS, le coupé-plié me paraît préférable au coupé-glissé ; les "2 points" correspondent à une victoire (un match nul rapportant un point)

*** Règlement du championnat de France individuel

* Paragraphe 3.3 sur les championnats de ligue : rajouter "Les organisateurs peuvent choisir à la place une cadence Fischer d'au moins 40 minutes de temps principal plus 20 secondes par coup." juste après la phrase "Les parties se déroulent en au moins 1 heure par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres."

* Paragraphe 4.3 sur le championnat open : rajouter "Les organisateurs peuvent choisir à la place une cadence Fischer de 50 minutes de temps principal plus 20 secondes par coup." juste après la phrase "Les parties se déroulent en 1 heure 15 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres."

* Paragraphe 5.2 sur le championnat amateur : rajouter "Les organisateurs peuvent choisir à la place une cadence Fischer de 60 minutes de temps principal plus 20 secondes par coup." juste après la phrase "Les parties se déroulent en 1 heure 30 minutes par joueur, avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres."

*** Règlement du championnat de France jeunes

* Paragraphe 1.3.2 : rajouter "Les organisateurs peuvent choisir à la place une cadence Fischer d'au moins 30 minutes de temps principal plus 20 secondes par coup." juste après la phrase "Le temps minimal de réflexion doit être de 45 minutes par joueur et un byo-yomi de 15 pierres pour 5 minutes."

*** Règlement du championnat de France féminin

* Paragraphe 3 : rajouter "Les organisateurs peuvent choisir à la place une cadence Fischer d'au moins 40 minutes de temps principal plus 20 secondes par coup." juste après la phrase "Au moins 1h par joueuse, et un byo-yomi de 5 minutes pour 15 coups."

*** Règlement du championnat de la coupe Maître Lim

* Paragraphe 4 : "Il est recommandé que les parties se déroulent en 1 heure par joueur avec un byo-yomi de 5 minutes pour 15 pierres, ou avec une cadence Fischer de 40 minutes de temps principal plus 20 secondes par coup."

*** Règlement du championnat de France de pairgo

* Paragraphe 2 : "Les organisateurs peuvent choisir à la place une cadence Fischer de 25 minutes de temps principal plus 10 secondes par coup."

après "Toutes les parties sont à égalité, 45 mn par paire, pas de byo-yomi, règle française, komi de 7,5 points."

*** Règlement du CdF individuel :

* Partie III.4.2 : dans la phrase "Sont qualifiés pour ce championnat [open] les joueurs ayant atteint ou dépassé 300 sur l'échelle de niveau au moins une fois entre le premier janvier de l'année précédente et le premier mars", remplacer la fin par "au moins une fois depuis le premier janvier de l'année précédente"

* Paragraphe III.3.2 sur les championnats de ligue : remplacer "au moins une fois l'année précédant le championnat" par la même formule "au moins une fois depuis le premier janvier de l'année précédente"

*** Règlement du CdF individuel :

* Paragraphe 1.1 : remplacer "aux joueurs FFG licenciés de l'année en cours" par "aux joueurs ayant une licence FFG"



en cours de validité".

* Paragraphe 2.2 : remplacer "les licenciés de ces clubs pour l'année courante" par "les joueurs ayant une licence FFG en cours de validité dans ces clubs"

*** Règlement du CdF de pairgo

* Partie 1 : Remplacer "personnes licenciées de l'année en cours" par "joueurs ayant une licence FFG en cours de validité".

*** Règlement du CdF jeunes

* 1.2.1 et 1.3.1 : Remplacer "doivent être licenciés FFG de l'année en cours" par "doivent avoir une licence FFG en cours de validité"

*** Règlement du CdF des clubs :

* Partie 2 : remplacer "doivent être licenciés de l'année en cours dans le club" par "doivent avoir une licence FFG en cours de validité dans le club"

*** Règlement du CdF féminin

* Partie 2 : remplacer "licenciées de l'année en cours" par "ayant une licence FFG en cours de validité".

ANNEXE 4 : Proposition de la Ligue de Go en Ligne présentée par Robin Bacardatz au sujet de la gestion des retransmissions des compétitions fédérales pour le compte de la FFG

Suite à des difficultés d'organisation du stream du dernier Championnat de France Open, la Ligue de Go en Ligne propose à la FFG de prendre en charge les streams des compétitions de la FFG (fédérales et, sur demande, des clubs).

Afin de bien appréhender la proposition de la LGL, voyons la construction et le déroulé d'un stream :

- Des **scènes** sont construites à partir d'images et d'incrustations, c'est ce qu'on voit à l'écran lorsque le stream est allumé. Elles sont mises au point sur le logiciel Streamlabs. Ces scènes sont **synchronisées** sur le compte Twitch relié à Streamlabs. **N'importe qui se connectant au même compte Twitch peut partager ses scènes** avec les autres connectés. Cette étape est la plus compliquée et longue.
- **Au début du stream**, le commentateur lance la diffusion avec un écran d'attente mis au point sur Streamlabs.
- **Pendant le stream**, le commentateur manipule les scènes pour passer d'un goban à l'autre comme un régisseur pendant une émission télé.
- **A la fin du stream**, le commentateur coupe la diffusion.

La LGL propose donc de :

- Trouver un commentateur pour chaque stream.
- Prendre en charge la technique du stream afin que le commentateur ait déjà les scènes permettant le déroulé du stream.
- S'assurer de la modération de ces streams et d'être disponible auprès du commentateur en cas de soucis techniques.
- Être en lien avec le responsable réseaux vidéos afin que les rediffusions de ces streams soient accessibles à toutes et tous.

Comment la technique peut-elle être prise en charge ?

Un technicien connecté au compte Twitch de la FFG met au point les différentes scènes nécessaires au bon déroulé du stream avant chaque ronde commentée.

Le commentateur, aussi connecté au compte Twitch de la FFG, récupère les scènes construites par le technicien avant chaque ronde.

Il est ensuite guidé par le technicien dans la mise en place finale de ces scènes (incrustation des gobans, incrustation de la caméra).

Le commentateur lance enfin la diffusion avec sa propre connexion internet et en autonomie.

Afin que cette mission soit remplie dans les meilleures conditions, la LGL a besoin de la collaboration de la FFG, notamment sur les points suivants :

- Des souhaits de la FFG sur quelle compétition est diffusée en direct et pour combien de rondes.
- Un budget alloué aux commentaires pour chaque compétition fédérale.
- Un budget alloué à la technique pour les diffusions en direct des compétitions fédérales.
- D'être prévenue 1 mois à 2 mois à l'avance des dates des compétitions nécessitant diffusion en direct.